

De l'exploitation à la protection...

Avant d'être un espace naturel protégé, l'Île Marie a été le cadre de diverses activités.

D'abord habitée entre 1945 et 1960 (on peut d'ailleurs y voir les ruines d'une habitation ainsi que les restes d'un verger et d'une bergerie), elle fut, à partir de 1968, exploitée pour son sable : 10 000 à 15 000 tonnes de sable ont été extraites chaque année sur l'île et sur la carrière de la Genette. L'exploitation s'est poursuivie jusqu'en 1975, coupant l'île en deux et la privant d'une partie de sa surface.

L'Île Marie, d'une surface de 2,7 hectares, est achetée en 1998 par la ville de Vierzon avec pour objectif la préservation et la valorisation de ce patrimoine naturel menacé d'abandon. En décembre 2002, la ville confie sa gestion au Conservatoire. Cette convention, suivie en 2008 d'un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans, noue ainsi un partenariat durable autour de la réalisation du plan de gestion, la gestion écologique du site et son aménagement pour l'accueil du public.



Un site préservé dans le cadre du plan Loire grandeur nature : plan d'aménagement global qui vise à concilier, sur le bassin de la Loire, la sécurité des personnes, la protection de l'environnement, le développement économique dans une perspective de développement durable.

PLAN LOIRE
Grandeur Nature

www.plan-loire.fr

Visite virtuelle

Promenez-vous sur l'Île Marie depuis chez vous grâce à une visite virtuelle sur www.cen-centrevalde Loire.org



MERCI DE RESPECTER CET ENDROIT



Un Conservatoire pour la nature

Créé en 1990, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Ses axes de travail sont :

- la connaissance des espèces et des milieux ;
- la préservation par la maîtrise foncière (acquisition) et d'usage (location, convention de gestion) ;
- la gestion (entretien et restauration des milieux) sur le réseau de sites ;
- l'information, l'animation et l'ouverture des sites au public.

Il gère des milieux aussi variés que des pelouses, prairies, marais, étangs, tourbières, milieux ligériens ou souterrains...

Il est membre du réseau des
Conservatoires d'espaces naturels



Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Mais il est avant tout l'émanation d'une volonté citoyenne de transmettre à nos enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté.

Pour y parvenir et s'affirmer, la démarche "Conservatoire" doit pouvoir s'appuyer sur un large soutien populaire.

Pour cette raison, votre encouragement et votre adhésion sont essentiels.

Des balades de découverte peuvent être organisées sur demande :
contactez l'antenne Cher/Indre du Conservatoire
Tél. : 02 48 83 00 28
E-mail : antenne18-36@cen-centrevalde Loire.org



**Conservatoire d'espaces naturels
Centre-Val de Loire**

Conservatoire d'espaces naturels
agréé par l'État et la Région
3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72
Mél. : siege.orleans@cen-centrevalde Loire.org
www.cen-centrevalde Loire.org

Un document réalisé avec le soutien de :



 **Conservatoire
d'espaces naturels
Centre-Val de Loire**

L'Île Marie

Une petite île du Cher
en plein cœur de Vierzon



Une île à découvrir au cœur de Vierzon



Située dans le lit majeur du Cher, l'île Marie est avant tout un secteur de dynamique fluviale active avec des berges abruptes qui dominent de larges grèves en période d'étiage (basses eaux). L'aval de l'île est érodé par l'Yèvre qui y rejoint le Cher. Sa partie amont est une importante zone de dépôt de sédiments et de graviers. L'île est inondée régulièrement et n'est accessible qu'une partie de l'année. Elle fait partie des 19 îles encore existantes, sur les 64 qu'on pouvait dénombrer en 1841 entre Vierzon et Saint Aignan-sur-Cher.



L'île se situe juste en aval du pont de l'Europe, à proximité du parc des Expositions. Parcourez le sentier balisé de 800 mètres avec ses 6 bornes thématiques.

ATTENTION, l'île Marie est une vraie île durant au moins 4 mois de l'année : pour votre sécurité, le sentier est alors inaccessible.

Référez-vous au panneau d'information à l'entrée du site qui vous indique si l'accès est sûr et donc permis ou s'il est dangereux et donc interdit.



Découvrir la nature à Vierzon

La ville de Vierzon propose un circuit de découverte de 23 stations sur le centre historique de la ville, son patrimoine industriel et son patrimoine naturel (promenade d'environ 2 heures). Le circuit passe en effet au bord du Canal du Berry, en bord de Cher mais aussi tout près de l'île Marie. Profitez-en pour y faire un petit tour.

En savoir plus :
www.officedetourismedevierzon.com



De grandes richesses sur une petite île



Le bras mort

L'île Marie abrite une diversité importante de plantes et d'animaux. Malgré sa petite surface, plusieurs milieux de vie s'y côtoient étroitement : entre forêt alluviale, prairie, pelouse sèche et bras mort, les espèces s'installent et se développent là où les conditions leur conviennent le mieux.

La grenouille verte, par exemple, trouve l'eau nécessaire à sa reproduction dans les petites mares du bras mort. Elle s'est adaptée à un milieu qui s'assèche régulièrement lors de grosses chaleurs ou qui est submergé lors des crues.

Les oiseaux s'alimentent et se reproduisent sur les grèves de sable lorsqu'elles sont mises à nu ; là se développent également, en l'espace de quelques semaines, des plantes bien particulières qui aiment la chaleur et la sécheresse. La prairie, tout comme les arbres morts dans la forêt alluviale, sont quant à eux, le royaume des insectes.

C'est la rivière qui façonne ces milieux et qui les renouvelle en fonction de ses humeurs, et de l'espace de liberté que l'homme veut bien lui accorder.



Sur les 16 habitats écologiques recensés sur l'île, 6 sont considérés comme patrimoniaux (rares et/ou protégés). Les cours d'eau du Cher et de l'Yèvre sont également considérés comme patrimoniaux car ils sont, au niveau du site, riches en renoncules aquatiques et potamots (habitat d'intérêt européen).



Tapis de renoncules aquatiques

De par son contexte à la fois urbain et alluvial, l'île Marie est toutefois particulièrement exposée à la problématique des plantes invasives. Sur les 15 espèces invasives identifiées sur le site, la Renouée du Japon, facilement visible à l'entrée, le Robinier faux-acacia, la Jussie, le Solidage du Canada et l'Aster lancéolé font l'objet d'une surveillance et d'expérimentations de gestion.



Renouée



Espèce protégée depuis 1909, le Castor d'Europe fut réintroduit dans le Loir-et-Cher de 1974 à 1976. C'est cette action qui est à l'origine de sa présence dans tout le bassin de la Loire et notamment sur le Cher. De retour à Vierzon depuis 2003, sa présence y est régulière depuis 2008.

Arbre coupé par un castor



Photo aérienne IGN/2000

Les richesses de l'Île Marie



Sur le chemin, vous pouvez observer une plante protégée au niveau régional : le Pigamon jaune. On la trouve exclusivement en milieux humides.

Pigamon jaune

1 La vallée du Cher et ses forêts alluviales

Vous vous trouvez en vallée du Cher. Malgré le contexte urbain, le paysage conserve des éléments caractéristiques : la rivière slalome entre les îles et les grèves, bordée d'une forêt alluviale, c'est à dire d'une forêt inondable.

Un peu de géographie

Le Cher prend sa source au cœur du plateau de Millevaches dans le Massif Central. Il étire son cours sur 367 km avant d'atteindre la Loire à l'aval de Tours. Cette longueur le place au 14^e rang des cours d'eau français.

Des rosiers sauvages

Avez-vous remarqué tous ces rosiers devant vous ? À première vue, ils se ressemblent. Pourtant, mettez le nez dans leurs fleurs ou froissez quelques feuilles : l'une d'entre elles sent la pomme. Cette espèce, appelée Rosier à petites fleurs, est assez rare.

2 La Saulaie blanche

Vous voilà face au Cher. A votre droite, voici une saulaie blanche. C'est une forêt régulièrement inondée, à bois tendre et à croissance rapide qui permet une bonne stabilisation des berges. Elle est essentiellement constituée de Saules blancs reconnaissables à leurs feuilles aux reflets argentés.

Ce milieu est en voie de disparition : 90% des forêts alluviales d'Europe ont disparu depuis l'avènement de l'agriculture mécanisée, ce qui contribue à la diminution de la biodiversité en Europe. La gestion de ce type de milieu consiste donc à le laisser se développer naturellement.

C'est ici que l'on observe régulièrement des traces de bois rongé par le Castor ou le Héron cendré à l'affût.



3 La Prairie



Bon nombre de papillons (comme cet Amaryllis) survolent la prairie pendant la belle saison et butinent le nectar des fleurs pour se nourrir.

La prairie située face à vous est le domaine des insectes depuis les papillons jusqu'aux criquets et sauterelles, comme le Conocéphale gracieux.

Il y a quelques dizaines d'années, la prairie était majoritaire sur l'île. Mais, signe de l'évolution naturelle des milieux, c'est aujourd'hui la forêt qui en occupe les trois quarts. C'est pourquoi un entretien de la prairie est nécessaire.

D'autant plus qu'on observe également, depuis quelques années, des orchidées comme l'Orchis bouc et l'Ophrys abeille.

La Mante religieuse est un hôte illustre de l'île Marie. Admirez la majesté de cette belle et impressionnante vorace. Elle apprécie les prairies et leur richesse en insectes, particulièrement pendant l'été.



Le débit du Cher

En période d'étiage, le débit du Cher est de 3 à 4 m³ par seconde. En période de crues, il atteint 300 à 700 m³ par seconde. À titre de comparaison, la Loire en période de crues exceptionnelles a quant à elle un débit d'environ 7 000 m³ par seconde.

Pendant les crues, imaginez que l'île est inondée aux trois quarts. Seule la maison est à l'abri des inondations.

Quand l'île était deux fois plus grande !

Depuis la borne 2, face à vous, observez ce minuscule îlot, envahi par la végétation, qui était rattaché à l'île Marie il y a encore 40 ans. La Société Berrichonne de Dragage a exploité une partie de l'île, la réduisant de moitié.

4 L'homme et la rivière

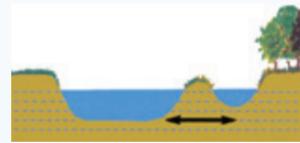
Sur l'autre rive, en face de vous, voici une levée, ouvrage construit par les hommes afin de protéger les populations, qui vivent de plus en plus près des rivières.

Ce corset imposé à la rivière a une incidence sur son fonctionnement puisque l'espace de liberté du Cher se trouve considérablement réduit. L'énergie accumulée lors des crues ne peut plus se dissiper par l'érosion des berges. Elle s'évacue donc par le fond : le Cher creuse de plus en plus son lit. On estime qu'il s'est enfoncé d'un mètre au niveau de l'île Marie, depuis 60 ans.

Cet enfoncement n'est pas sans conséquences. En effet, il entraîne avec lui l'abaissement du niveau de la nappe phréatique, ce qui pose un problème important en matière de ressource en eau.

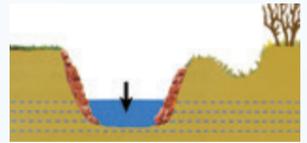
De plus, la forêt alluviale, dont la présence est en relation étroite avec la nappe, est mise en péril : l'écologie des habitats bordant les cours d'eau est modifiée et ne permet plus le maintien de ce type de forêt patrimoniale.

Impacts de l'enfoncement du lit du cours d'eau



Avant enrochement : milieux naturels diversifiés. Echanges avec les eaux souterraines. Erosion naturelle sur les berges : le cours d'eau se recharge en matériaux.

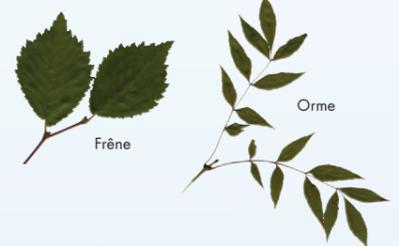
Extraits du recueil d'expériences *Life Loire nature*, 1993-1998



Après enrochement : le cours d'eau creuse le fond de son lit et s'enfoncé, entraînant avec lui l'abaissement de la nappe phréatique.

Conséquences : assèchement des zones humides environnantes, mort de la forêt alluviale et banalisation de la végétation.

5 La frênaie-ormaie



La frênaie-ormaie

Remarquez la fraîcheur du milieu... Vous entrez dans la frênaie-ormaie, forêt de bois dur constituée de frênes et d'ormes. A la différence de la forêt de saules présente en borne 2, cette forêt alluviale, située plus en hauteur par rapport à l'eau, offre une humidité moindre. Le saule ne peut plus se développer dans ces conditions.

Et ce muret ?

Observez ce petit muret qui entoure une prairie. Il protégeait la maison, le verger et la bergerie des habitants de l'île pendant les crues.

Approchez-vous en un peu plus et vous remarquerez une plante fixée dessus, en touffe. C'est la fougère *Asplenium*. Elle aime les milieux ombragés, les rochers, les murs et les talus.



Cheveu de Vénus, *Asplenium*

6 Le bras mort

Le bras mort a bien changé : de zone sableuse rajeunie régulièrement par les crues, il est devenu zone à baldingère (aussi appelée faux-roseau). C'est maintenant le royaume du Jonc fleuri ou Butome en ombelles, qui s'épanouit au bord de la grande boire, ou encore de la Pulicaire vulgaire.

La principale menace reste le boisement : en effet, si l'on n'y prête pas attention, ce bras mort peut être rapidement colonisé par le saule et le peuplier qui s'y installeraient au détriment des autres espèces.

Pulicaire vulgaire



Butome en ombelles

La Pulicaire vulgaire est protégée à l'échelle nationale. Elle est néanmoins assez présente dans les vallées de la Loire et du Cher. Son apparition sur les grèves sableuses du bras mort n'en est pas moins une très bonne surprise.

Quai du Chair

Pont Jean Monnet

Pont de l'Europe D2020



Accès véhicules

PARC DES EXPOSITIONS

LÉGENDE

- Mares et cours d'eau
- Frênaie-Ormaie
- Saulaie blanche
- Grèves
- Prairies
- Zone à baldingères et orties
- Panneau d'accueil
- Station circuit de la ville
- Bornes d'informations
- Sentiers (800 m)
- Accès au site
- Parking

Échelle 0 m 25 m 50 m

